

Séminaire : Les élèves allophones sont-ils des élèves à besoin éducatif particulier ?

**Existe-t-il une didactique du lire-écrire pour les élèves allophones ?**

Kathy Similowski  
MCF sciences du langage

## L'élève allophone un élève à BEP ? ...comme les autres ?

« **Différencier** son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers ». (Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, 2013)

« L'enseignement à une diversité d'élèves **ne repose pas uniquement sur l'expertise de spécialistes** de l'adaptation scolaire mais met plutôt à profit l'ensemble des expertises des acteurs qui gravitent autour des élèves . » (Rousseau et al., 2015 cité par Reverdy, C. *Apprendre (dans) l'école inclusive*. IFÉ, janvier 2019)

« La classe s'organise autour...d'une **différenciation des apprentissages**. Il s'agit aussi de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de certains élèves (élèves allophones nouvellement arrivés, en situation de handicap, éprouvant des difficultés importantes à entrer dans l'écrit, entrant nouvellement à l'école, etc.) qui nécessitent des **aménagements pédagogiques** appropriés. » (Programmes C2, 30 juillet 2020)

## Des réponses institutionnelles à réinterroger (1)

- **Un objet langue fluctuant** : un concept de français langue seconde (FLS) (Cuq, 1991 ; documents d'accompagnement des programmes de F en 1996 ; brochure *Le français langue seconde*, 2000 )

Mais

« *la fin prévisible du processus est l'assimilation et le monolinguisme en F* » (Cuq, 1991 : 140)

se rapproche du français langue de scolarisation (FLSco) (Mendonça Dias, 2019)

## Des réponses institutionnelles à réinterroger (2)

- **Un objectif d'enseignement-apprentissage** du FLS dans les UPE2A (Unité **pédagogique** pour les élèves allophones arrivants < depuis moins de 2 ans en F)
  - Développer des compétences linguistiques, communicatives, socioculturelles
  - Apprendre le F et apprendre en F

Le FLS est défini comme « un domaine **pédagogique** de transition entre la langue première de scolarisation des élèves et le français tel qu'il est pratiqué et enseigné au collège » (Bertrand et al. 2000 : 5)

« (...) la transition est suggérée au niveau de la **planification** didactique, où le FLS serait une étape intermédiaire entre FLE et FLM qu'il articule (Davin-Chnane, 2005 : 405). Ce schéma est consacré, maladroitement par les inspections générales (...) qui soutiennent une alternative didactique au Français langue étrangère (...) dont l'écueil était **d'enseigner la langue avec des supports ne tenant pas compte du contexte homoglotte ni des objectifs scolaires** (...) assimiler le français qui va permettre de réussir à l'école » (Mendonca, 2019 : 4)

## Des réponses institutionnelles à réinterroger (3)

- **Un contenu didactique non identifié**

« en filigrane des discours officiels, être enseignant de FLS revient à enseigner à des élèves allophones arrivants, donc renvoie davantage à un contexte plutôt qu'à un contenu didactique identifié » (Mendonça Dias, 2019 : 4)

- La **formation** des enseignants n'intègre pas systématiquement des éléments concernant l'acquisition de la langue seconde (L2)
- Absence de spécialisation des enseignants : le FLS « n'est pas une discipline » (Klein et Sallé, 2009 : 93)
- Le **rôle** des enseignants de classe ordinaire **non clairement défini**

## Donc... (1)

- Des **espaces pédagogiques** particuliers (UPE2A)
- Pour répondre à une **diversité d'élèves** : public variable selon les périodes et les lieux, un rapport à l'institution scolaire et au savoir différent, un niveau de maîtrise de la langue maternelle propre à chaque locuteur, parfois un plurilinguisme (le F n'étant pas en rang 2)

## Donc...(2)

- Une **didactique du plurilinguisme**

qui interroge le lien entre « le développement cognitif en L1 et son incidence sur l'acquisition en L2 » (Mendonça Dias, 2019 : 9)

« qui mobilise les langues étrangères, qu'elles soient familiales et/ou scolaires, en vue de faciliter l'appropriation du français langue de scolarisation » (Chnane-Davin, Goudich et Tretola, 2022)

« Une **didactique inclusive du F** serait fondée sur des liens dialectiques entre des moments d'approches spécifiques, singulières (travail dans la langue de scolarisation)

des moments d'approches plurielles (travail dans/avec plusieurs langues et/ou cultures présentes dans la classe) » (Miguel-Addisu, 2020 : 160)

## **Réflexions d'une formatrice sur la didactique du lire-écrire : des objets complexes à adapter**

- **Une analyse de l'activité**
- Lecture et écriture : deux objets complexes
- Une dimension épistémologique : approche historique des enseignements
- Une épistémologie génétique (Piaget) : une construction évolutive des objets

•



## Des recherches...

- L'exemple de l'écriture
- L'écriture inventée : considérer les écrits comme des traces d'activités métalinguistiques impliquant un rapport à la langue complexifié par la superposition des langues en présence (Rémy-Thomas, 2003).
- Du côté des élèves : « Les élèves allophones mobilisent des savoirs fondés sur des **processus développementaux signalés dans la plupart des travaux sur la psychogénèse de l'écrit** mais à des niveaux de conceptualisation très différents »
- Du côté des enseignants : « Bien souvent, les élèves allophones se trouvent en situation d'échec, parce que les hypothèses qu'ils formulent sont **évaluées comme étant des états soit définitifs, soit trop éloignés de la langue source**, alors qu'ils ne sont que transitoires »
- Du côté des programmes : « Les **compétences** attendues en fin de cycle 2 sont **trop ambitieuses** par rapport à celles que les élèves allophones possèdent. »

## ...pour une didactique qui tienne compte du locuteur plurilingue

- « Nous partageons l'idée que 'pour un jeune locuteur plurilingue, ne plus **pratiquer sa (ses) langue (s) d'origine**, ne plus continuer ses apprentissages dans cette (ces) langue (s), c'est peut être hypothéquer ses progrès en français' (Stratilaki Klein et Nicolas, 2020 p. 151) (...)
- une autre précaution nous semble importante (...) le fait que l'activité plurilingue **ne consiste pas à contrôler des compétences** mais à les mettre au profit de tous dans l'objectif de former une communauté plurilingue d'apprentissage » (Chnane-Davin, Goudiich et Tretola, 2022)

## Bibliographie

- Chnane-Davin F., Gouaïch K. et Tretola J. (2022). Penser l'inclusion au prisme du plurilinguisme. *Tréma*, 58.
- Mendonça Dias C., Querrien-Dartois D. (2019). Apprendre le/en français : quelles réponses didactiques apportées aux élèves allophones, en France et au Québec. *Revue TDFLE*, 74.
- Rémy-Thomas, F (2003/4). Structurer l'écriture du français des élèves allophones. *Le français aujourd'hui*, 143. p 69-77.

# Merci pour votre attention



Projet d'écriture et d'interprétation théâtrale, CLIN, 2005

# Glossaire

**Allophone** : apprenant qui, à l'origine, parle une autre langue que celle du système éducatif qu'il fréquente et du pays d'accueil.

**CECRL** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) : il définit des niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétence. Ces niveaux constituent désormais la référence dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues dans de nombreux pays.

**EANA** (Élève Allophone Nouvellement Arrivé), remplace l'acronyme ENAF (Élève Nouvellement Arrivé en France) : désigne les Nouveaux Arrivants.

**FLM** (Français Langue Maternelle) : c'est la première langue apprise dans le contexte familial, de manière intuitive. On parle alors de locuteur natif. **FLE** (Français Langue Etrangère) : langue enseignée à des apprenants non francophones, en France (de façon temporaire) ou à l'étranger.

**FLS** (Français Langue Seconde) : langue apprise dans un second temps, après la langue maternelle, et qui joue un rôle privilégié dans le développement de l'individu (langue de communication et de socialisation).

C'est Jean-Pierre Cuq qui pose en 1991, le statut scientifique de la notion de français langue seconde. Le FLS est défini dans son ouvrage, comme un concept ressortissant au domaine du FLE, avec des spécificités linguistiques et institutionnelles, pour lequel est esquissée la définition suivante :

*« Le FLS est un concept ressortissant aux concepts de langue et de français. Sur chacune des aires où il trouve son application, c'est une langue de nature étrangère. Il se distingue des autres langues étrangères éventuellement présentes sur ces aires par ses valeurs statutaires, soit juridiquement, soit socialement, soit les deux et par le degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise s'est octroyé ou revendiqué. La plupart de ses membres le sont aussi et le français joue dans leur développement psychologique, cognitif et informatif, conjointement avec une ou plusieurs autres langues, un rôle privilégié. » (1991)*

# Glossaire

**FLSco** (Français Langue de Scolarisation) : ce concept découle du précédent, le français de scolarisation induit un travail simultané sur l'écrit et l'oral en contexte scolaire. Il implique la construction d'une compétence méta discursive et méta cognitive et est transversal.

Gérard Vigner établit, la notion de langue de scolarisation :

*« langue apprise pour enseigner d'autres matières qu'elle-même et qui peut, dans certains pays, être présente dans l'environnement social des élèves. »* (1992, p.40)

*Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* (2003), reprend le concept de langue de scolarisation :

- *« ...Cette dénomination, fondée sur l'ordre supposé d'acquisition des langues, désigne habituellement un mode d'enseignement et d'apprentissage du français auprès de publics scolaires dont la langue d'origine est autre que le français et qui ont à effectuer tout ou partie de leur scolarité dans cette langue. Les publics concernés peuvent être des apprenants nouvellement arrivés dans un pays majoritairement francophone (France, Suisse, Belgique, Canada), en vue d'y être scolarisés. Un enseignement spécifique du français leur est dispensé dans des structures d'accueil qui assurent la transition entre une première approche du français comme langue étrangère et le français utilisé comme langue de scolarisation... »*(p.109)

**FLI** ( Français Langue d'Intégration) : il répond à la demande de formation en langue française des adultes migrants dont le français n'est pas la langue maternelle. Il vise de façon conjointe un usage quotidien de la langue et l'apprentissage des outils d'une bonne insertion dans la société française. Il privilégie la forme orale et la lecture, sans ignorer l'écriture. Il correspond à un usage acquis par immersion. "Il s'adresse donc à un public spécifique pour lequel les dispositifs existants peuvent s'avérer mal adaptés. Il peut, par contre, s'articuler avec un enseignement linguistique à visée professionnelle, en milieu de travail par exemple." (Christian Puren).

**Nouveaux arrivants** : les élèves nouvellement arrivés en France, non scolarisés l'année précédente en France.

**UPE2A** (Unité Pédagogique pour les élèves Allophones Arrivants) : dénomination générique commune à toutes les structures spécifiques ou dispositifs de scolarisation des élèves allophones arrivants.